

# LES NOUVEAUX OUTILS DU SSR

COMMENT CODER ? QUE FAUT-IL CODER ? QUEL SUIVI ?

À l'aube d'une nouvelle construction tarifaire en SSR, il est indispensable de connaître les enjeux et les outils à disposition. La classification en groupes médico-économiques (GME) en est encore à ses débuts et pourtant les données issues du codage d'aujourd'hui serviront de base aux décisions de demain. Si la tendance n'est pas de passer à une construction type T2A MCO, il n'en demeure pas moins que la classification fera partie des déterminants du modèle. Il importe donc de pouvoir répondre aux questions qui se posent aux

acteurs. Comment cette classification est-elle construite ? Qu'apporte le CSARR ? Quels sont les manques ? Qui doit coder ? Quelles organisations mettre en place pour valoriser objectivement l'activité réalisée ? Comment repérer les atypies ? Quel suivi faut-il mettre en place ? Quels indicateurs partager avec les équipes de rééducation ? Cette formation est spécialement destinée aux médecins et techniciens de l'information médicale ainsi qu'aux cliniciens des SSR.

## OBJECTIFS

- S'approprier, comprendre et maîtriser les outils GME et CSARR
- Exploiter les résultats issus du codage et analyser les casemix
- Se servir des résultats comme outil de pilotage prospectif

## CONTENU

### Les groupes médico économiques (GME) en soins de suite et de réadaptation

Construction et éléments constitutifs  
Zoom sur la dépendance et son codage en SSR  
Repérage des éléments discriminants de la prise en charge  
Les difficultés spécifiques

### Le catalogue spécifique des actes de rééducation et réadaptation (CSARR)

Modalités d'utilisation  
Modalités d'accompagnement des professionnels dans son utilisation (thésaurus)  
Le repérage des manques  
Les difficultés spécifiques

### L'organisation du recueil de l'information

Les enjeux du recueil : exhaustivité et qualité  
Intérêts et limites de différents types d'organisation  
Les leviers de motivation des équipes  
Le retour d'information auprès des équipes soignantes impliquées dans le codage : modalités et contenu



4 mai 2015



Paris



316 €  
par personne



1 jour



01 53 98 95 03



formation@feharp.fr

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
<b>MAI</b>
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE



ODPC habilité  
à dispenser des  
programmes de DPC

## PUBLICS

- Médecins et techniciens de l'information médicale
- Cliniciens des SSR

Pas de pré-requis

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

### Pédagogie interactive alternant :

- apports théoriques et méthodologiques
- exercices, études de cas/ de situations
- analyse des pratiques
- échanges et mutualisation

## INTERVENANTS

- Conseiller médical-FEHAP
- Médecin DIM

